



# COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas

Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928

Site Internet : [www.icj-cij.org](http://www.icj-cij.org)

## Communiqué de presse

Non officiel

N° 2012/12

Le 8 mars 2012

### Prestation de serment de M. Gaja et Mme Sebutinde, nouveaux membres de la Cour

#### La Cour tiendra une séance publique le lundi 12 mars 2012 à 10 heures, avant les audiences publiques en l'affaire relative à des Questions concernant l'obligation de poursuivre ou d'extrader (Belgique c. Sénégal)

LA HAYE, le 8 mars 2012. La Cour internationale de Justice (CIJ) tiendra une séance publique le lundi 12 mars 2012 à 10 heures, au cours de laquelle M. Giorgio Gaja et Mme Julia Sebutinde, nouveaux membres de la Cour, prendront l'engagement solennel prévu à l'article 20 du Statut de la Cour.

En vertu de cet article, «[t]out membre de la Cour doit, avant d'entrer en fonction, en séance publique, prendre l'engagement solennel d'exercer ses attributions en pleine impartialité et en toute conscience».

M. Gaja (Italie) et Mme Sebutinde (Ouganda) ont été élus membres de la Cour par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité des Nations Unies, respectivement le 10 novembre 2011 et le 13 décembre 2011. La notice biographique et la photographie officielle de chacun des membres de la Cour figurent sur le site Internet de celle-ci ([www.icj-cij.org](http://www.icj-cij.org)) sous la rubrique «La Cour/Membres de la Cour/Membres actuels».

Après la séance, la Cour se retirera brièvement. Elle reviendra dans la grande salle de justice un peu plus tard pour entamer les audiences publiques en l'affaire relative à des Questions concernant l'obligation de poursuivre ou d'extrader (Belgique c. Sénégal).

Il convient de noter que, à l'heure actuelle, la Cour ne compte que quatorze membres, à la suite de la démission de M. Awn Shawkat Al-Khasawneh (Jordanie), ancien juge et ancien vice-président de la Cour. Il est rappelé (lire aussi le communiqué de presse n° 2012/1) que le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies a fixé au vendredi 27 avril 2012 la date d'élection, par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale, du successeur de M. Al-Khasawneh.

---

La Cour internationale de Justice (CIJ) est l'organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Elle a été instituée en juin 1945 par la Charte des Nations Unies et a entamé ses activités en avril 1946. La Cour a son siège au Palais de la Paix, à La Haye (Pays-Bas). C'est le seul des six organes principaux de l'ONU dont le siège ne soit pas à New York. La Cour a une double mission, consistant, d'une part, à régler conformément au droit international les différends d'ordre juridique qui lui sont soumis par les Etats (par des arrêts qui ont force obligatoire et sont sans appel pour les parties concernées) et, d'autre part, à donner des avis consultatifs sur les questions juridiques qui peuvent lui être soumises par les organes de l'ONU et les institutions du système dûment autorisées à le faire. La Cour est composée de quinze juges, élus pour un mandat de neuf ans par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité des Nations Unies. Elle est assistée par un Greffe, son secrétariat international, dont l'activité revêt un aspect judiciaire et diplomatique et un aspect administratif. Les langues officielles de la Cour sont le français et l'anglais.

Il convient de ne pas confondre la CIJ, juridiction uniquement ouverte aux Etats (pour la procédure contentieuse) et à certains organes et institutions du système des Nations Unies (pour la procédure consultative), avec les autres institutions judiciaires, pénales pour la plupart, établies à La Haye et dans sa proche banlieue, comme par exemple le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (ou TPIY, juridiction ad hoc créée par le Conseil de sécurité), la Cour pénale internationale (CPI, la première cour pénale internationale permanente créée par traité, qui n'appartient pas au système des Nations Unies), le Tribunal spécial pour le Liban (ou TSL, organe judiciaire indépendant composé de juges libanais et internationaux), ou encore la Cour permanente d'arbitrage (CPA, institution indépendante créée en 1899).

---

Département de l'information :

M. Andreï Poskakoukhine, premier secrétaire de la Cour, chef du département (+31 (0)70 302 2336)

M. Boris Heim, attaché d'information (+31 (0)70 302 2337)

Mme Joanne Moore, attachée d'information adjointe (+31 (0)70 302 2394)

Mme Genoveva Madurga, assistante administrative (+31 (0)70 302 2396)

---

Note : les communiqués de presse de la Cour ne constituent pas des documents officiels.